

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	34 (1905)
Heft:	13
Rubrik:	Assemblée générale de Guin

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

prendre quelques heures de repos et de récréation ; mais, en ouvriers généreux et intelligents de l'éducation populaire, vous aurez encore à discuter une question de haute importance pour la formation sociale de notre génération future. Tâche pénible et dure ; car il s'agit de rompre avec nos vieilles et malheureuses traditions d'imprévoyance et de dissipation. Mais vous prouverez que vous êtes à la hauteur des exigences de la vie moderne et que vous voulez plutôt devancer le temps que vous laisser devancer par lui.

Venez à Guin, Vénérés membres du clergé. Nous avons besoin de vos sages conseils, mûris dans la vie pratique et le contact permanent que vous avez avec notre cher peuple fribourgeois.

Et vous, distingués professeurs, venez à Guin, apportez-nous vos lumières et vos conseils, apprenez-nous à distinguer le vrai et le bien, fondement du véritable progrès — du faux et du mal, qui conduit vers l'abîme.

Honorés magistrats, soucieux du bien de notre peuple, venez, nous vous attendons à Guin, votre présence sera un grand encouragement donné au corps enseignant du canton.

Enfin, notre appel s'adresse également aux pères de familles, aux membres dévoués des commissions scolaires, à nos amis du Valais, de Vaud, de Genève, de Neuchâtel, du Jura et de la Suisse allemande ; accourez tous à Guin, vous y serez les bienvenus et vos sympathies ne manqueront pas de nous encourager.

Tous à Guin le 12 juillet prochain. Que personne ne manque à l'appel !

Au nom du Comité de la Société fribourgeoise d'Education :

Le président, P.-C. GREBER, insp.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE GUIN

PROGRAMME

- 8 h. 10 Formation du cortège sur la place de la gare.
8 $\frac{1}{2}$ h. Office de *Requiem* dans l'église paroissiale ; fête des enfants sur la place de l'église.
9 $\frac{1}{2}$ h. Séance dans la grande salle de l'Hôtel du Bœuf.
 a) Chant d'ouverture ;

- b) Discours d'ouverture de M. l'abbé Perroulaz, curé de Guin ;
 - c) Lecture du procès-verbal de la réunion de Châtel-St-Denis ;
 - d) Lecture des comptes ;
 - e) Désignation du district dans lequel se tiendra la prochaine assemblée générale ;
 - f) Nomination du comité ;
 - g) Lecture et discussion des conclusions du rapport sur la question mise à l'étude ;
 - h) Propositions individuelles.
-

Derniers avis.

1^o La carte de légitimation ci-jointe donne droit à la faveur d'un billet simple course pour l'aller et le retour sur les lignes réseau fédéral (y compris Bulle-Romont) et des chemins de fer électriques de la Gruyère et Fribourg-Morat-Anet. Ne jouissent de cet avantage que les participants domiciliés dans le canton de Fribourg. (Décision de la Direction générale des C. F. F.)

2^o Les congressistes inscriront eux-mêmes leur nom sur les cartes de légitimation.

3^o Voici l'horaire des trains conduisant à Guin :

Départ de Châtel-St-Denis	5 h. 38	Arrivée à Palézieux	5 h. 55
» Palézieux	6 h. 00	» à Romont	6 h. 40
» Bulle	5 h. 55	» à Romont	6 h. 33
» Romont	6 h. 47	» à Fribourg	7 h. 40
» Payerne	5 h. 40	» à Fribourg	6 h. 35
» Fribourg	7 h. 48	» à Guin	8 h. 01

4^o Les participants sont priés de se soumettre aux ordres des membres du Comité local chargés de l'organisation du cortège.

5^o Aucune répétition de chant ne doit avoir lieu pendant la séance d'étude.

6^o Les cartes de banquet seront mises en vente dans la cantine pour le prix de 2 fr. 50.



La Mutualité scolaire de Fribourg

La Mutualité scolaire « La Jeunesse Prévoyante », créée à Fribourg par un groupe d'étudiants au mois de mai 1902, est actuellement arrivée à un développement qui fait bien augurer de l'œuvre des Mutualités scolaires dans le canton de Fribourg.

Pour bien montrer l'heureuse influence de cette organisation